

Investissements Ontario
Rapport annuel de 2021-2022
29 juillet 2022



**Invest
Ontario**

ONTARIO
CANADA

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
INVESTISSEMENTS ONTARIO	5
UNE PREMIÈRE ANNÉE AMBITIEUSE COURONNÉE DE SUCCÈS	6
CRÉATION D'UN NOUVEL ORGANISME.....	8
QUAND INVESTISSEMENT CONSENTI RIME AVEC INVESTISSEMENT OBTENU .	10
ANCRÉ DANS DE SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE	11
GESTION DES RISQUES LIÉS À LA CRÉATION DE L'ORGANISME	14
RÉSULTATS FINANCIERS	15
REGARD VERS L'AVENIR	15
ANNEXE A : RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	17
ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	18
ANNEXE C : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	21
ANNEXE D: MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Investissements Ontario, le principal organisme provincial destiné aux entreprises nouvelles et en expansion, occupe une position unique pour attirer et servir les investisseurs stratégiques, et pour créer des pôles économiques favorisant solidité et résilience en Ontario.

Au nom du conseil d'administration, je remercie le ministre Fedeli pour sa confiance et son indéfectible soutien. Le conseil est reconnaissant de pouvoir aider la province à générer des débouchés et à améliorer sa résilience dans un environnement concurrentiel mondial de plus en plus complexe.

En tant que membres du premier conseil d'administration, nous saluons la vision ambitieuse que le gouvernement a formulée pour Investissements Ontario. Au cours de la première année d'existence de l'organisme, nous nous sommes consacrés à établir son cadre de gouvernance, son orientation stratégique et ses principes de fonctionnement.

Nous avons aussi eu la joie de confirmer la nomination de Trevor Dauphinee au poste de directeur général. Fort de son expérience dans les milieux privé et public et de ses innombrables succès dans l'attraction d'investisseurs, il possède le leadership nécessaire pour assurer la réalisation de notre mandat.

Trevor s'est avant tout concentré sur l'édification de l'équipe, de la culture, des capacités, des systèmes et des structures pour pouvoir offrir des services axés sur les affaires, de qualité professionnelle et conformes aux délais du client.

Ce que nous avons accompli ensemble en une année m'encourage beaucoup. Je suis convaincue que nous sommes en bonne position pour saisir les occasions qui se présenteront à nous.

Elyse Allan, présidente du conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'aimerais remercier le conseil d'administration d'Investissements Ontario pour cette occasion de servir les investisseurs et la population de l'Ontario.

En collaborant avec nos nombreux intervenants et partenaires, nous avons pu faire d'impressionnants progrès cette année. Le soutien de nos collègues du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce nous fut indispensable. D'une main de maître, ils nous ont aidés à accélérer la création de notre organisme et ont été pour nous des partenaires stratégiques dans l'attraction d'investissements et l'octroi de fonds.

Au terme de notre première année, voici notre bilan : nous sommes pleinement opérationnels, nous avons obtenu notre premier investissement stratégique, et nous avons établi une solide filière de possibilités d'investissement. Mais surtout, nous avons bien préparé le terrain pour que l'Ontario se hisse comme un pôle incontournable pour l'investissement, la croissance chez nous et la création d'emplois.

Ce fut tout un défi de créer un organisme en pleine pandémie, mais notre équipe, petite mais déterminée, s'en est bien sortie grâce à sa souplesse, sa persévérance et son dévouement exceptionnels.

Au cours de la dernière année, j'ai également rencontré des dirigeants d'entreprise pour connaître leur point de vue et m'assurer que notre organisme met de l'avant des ressources et des services adéquats qui répondent aux besoins des investisseurs. À la lumière de ces discussions, notre équipe a mis au point une gamme de services mettant à profit l'étendue des programmes et la portée des capacités de l'Ontario : données personnalisées sur les débouchés, talents, immigration d'affaires, sélection de sites, conformité à la réglementation et financement.

À mesure que l'organisme prendra de l'expansion, son influence grandira aussi, de nouveaux services personnalisés verront le jour, et nous continuerons d'apprendre et d'évoluer. Ce qui ne changera pas, c'est notre engagement à offrir un excellent service et à favoriser la création de débouchés et la résilience en Ontario.

Trevor Dauphinee, directeur général

INVESTISSEMENTS ONTARIO

UN ORGANISME QUI S'EMPLOIE À OBTENIR DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Investissements Ontario, un organisme provincial dirigé par un conseil d'administration, s'emploie à obtenir des investissements du secteur privé pour créer des emplois, générer des retombées pour la province, favoriser une croissance durable et accroître la compétitivité des secteurs d'activités en Ontario que sont les sciences de la vie, la fabrication de pointe et les technologies.

Nous sommes déterminés à offrir une expérience impeccable aux investisseurs par l'entremise d'une interface client unique. Nous mettons à la disposition des entreprises en pleine expansion de l'expertise et du soutien personnalisé (soutien en matière de talents, conseils, services de guide-expert, etc.).

Dans nos trois secteurs prioritaires, nous mettons l'accent sur :

- les investissements clés substantiels propres à enrichir la chaîne d'approvisionnement, à créer des emplois en aval et à attirer de nouveaux investissements;
- les investissements stratégiques susceptibles de générer des occasions dans la chaîne de valeur et de renforcer la chaîne d'approvisionnement, surtout pour les regroupements et les sous-secteurs ciblés.

Nous suivons un processus d'évaluation sophistiqué pour cibler des investissements dans des projets de valeur élevée, éclairer les évaluations et choisir les projets.

Nous collaborons avec des investisseurs stratégiques pour mettre en valeur les gros avantages concurrentiels de l'Ontario à l'échelle mondiale, dont les suivants :

- **Talents** : Bassins de talents qualifiés, hautement formés et prêts à travailler;
- **Expertise sectorielle** : Écosystèmes d'entreprises innovantes qui sont en plein essor et fonctionnent en réseau, dans les sciences de la vie, la fabrication de pointe et les technologies;
- **Climat d'affaires favorable** : Province favorable à la création d'emplois où règne la stabilité économique, qui offre des taux d'imposition concurrentiels et un système de santé universel.

SOUTIEN PERSONNALISÉ

Le budget 2021 du gouvernement provincial prévoyait une enveloppe de 400 M\$ sur quatre ans pour la création du Fonds pour Investissements Ontario, afin de stimuler les investissements propres à générer :

- des retombées économiques, sectorielles et régionales tant positives que durables;
- un rendement des fonds gouvernementaux investis qui soit élevé et quantifiable.

Ce fonds assure un soutien financier personnalisé en cas de coûts désavantageux et permet d'obtenir des engagements et des investissements qui accroîtront la compétitivité régionale et sectorielle. Notre conseil d'administration évalue les occasions d'investissement et formule des recommandations au ministre sur l'utilisation du Fonds pour Investissements Ontario. Cette année, il a recommandé cinq possibilités d'investissement au ministre.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Fonds pour Investissements Ontario a été tenu et administré par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

UNE PREMIÈRE ANNÉE AMBITIEUSE COURONNÉE DE SUCCÈS

Au cours de la dernière année, notre conseil d'administration et notre équipe de direction ont établi pour l'organisme un cadre de gouvernance et de fonctionnement solide. Ils ont notamment :

- nommé un directeur général permanent;
- mis en place un modèle de fonctionnement axé sur les affaires;
- opérationnalisé l'organisme.

Le conseil d'administration et le directeur général ont piloté la création de ce nouvel organisme en pleine pandémie de COVID-19. Outre les défis opérationnels qu'elle a apportés, la pandémie a mis en évidence l'urgence économique d'améliorer la capacité de l'Ontario à attirer, à retenir et à multiplier les investissements commerciaux stratégiques dans un environnement de plus en plus concurrentiel et complexe.

À l'échelle mondiale, la pandémie a perturbé la chaîne d'approvisionnement et entraîné des délocalisations à proximité, des pénuries de main-d'œuvre et une numérisation croissante. Dans ce contexte, les entreprises ont dû s'adapter et prendre des décisions pour repenser leurs investissements, leur plan de croissance et leurs stratégies en matière de chaîne d'approvisionnement. Pour répondre à ce besoin croissant, nous avons établi des liens avec des investisseurs potentiels tout en opérationnalisant l'organisme. C'est ainsi qu'Investissements Ontario a pu obtenir son premier investissement stratégique, générer de nombreuses occasions d'investissement et mettre en place une robuste filière.

PRÉPARER LE TERRAIN POUR LA DÉMARCHE D'ÉQUIPE ONTARIO

Le directeur général et le personnel ont rencontré des dirigeants d'entreprise pour obtenir leur point de vue et voir à ce que l'organisme mette de l'avant des ressources et des services adéquats qui répondent aux besoins des investisseurs. Ces discussions avec des partenaires de tous les paliers de gouvernement nous ont permis d'explorer les meilleures approches pour atteindre, ensemble, notre objectif commun de croissance économique.

Avec l'appui du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, notre équipe a mis au point une gamme de services misant sur la multitude de programmes et de capacités de la province. Mentionnons par exemple des services personnalisés touchant les renseignements commerciaux, les débouchés, le recrutement de talents, l'immigration d'affaires, le choix de sites, la conformité à la réglementation et les outils de financement.

CRÉATION D'UN NOUVEL ORGANISME

Culture organisationnelle

Axée sur le service

Nous consacrons le temps et l'énergie voulus pour comprendre les besoins des investisseurs et y répondre selon le mode d'évolution et le rythme du marché.

Tournée vers les solutions

Nous regardons vers l'avenir et agissons, avec souplesse et au moyen des outils et de l'expertise à notre portée, pour surveiller et comprendre les changements et les défis, et pour y réagir.

Collaborative

Nous prônons le respect et entretenons un partenariat inclusif avec nos employés, les investisseurs, les intervenants clés et nos partenaires, notre but étant de promouvoir au mieux nos intérêts collectifs.

Ancrée dans la confiance

Pour gagner et mériter la confiance et le respect de tous nos collaborateurs, nous honorons nos promesses, nous entretenons des liens basés sur l'ouverture et la transparence, et nous respectons les normes professionnelles et d'éthique les plus élevées qui soient.

Nomination d'un directeur général

La réussite d'Investissements Ontario exige un leadership hors pair. En mai 2021, le conseil d'administration a nommé Trevor Dauphinee comme directeur général par intérim, et en février 2022, il l'a nommé au poste à titre permanent.

M. Dauphinee, en sa qualité de premier directeur général, a dirigé la mise en place de l'organisme et piloté tous les aspects de notre travail pour attirer des investissements.

Il possède plus de 20 années d'expérience progressive dans la supervision des ventes et des investissements dans le secteur tant privé que public.

M. Dauphinee a déjà été sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario et a occupé plusieurs postes au Secrétariat du Conseil du Trésor et au ministère de l'Infrastructure de la province. Dans le secteur privé, il a passé plus de dix ans dans l'automobile, les produits chimiques et les services-conseils.

Jeter les bases de la culture et des capacités de l'organisme

Le conseil d'administration a établi des valeurs fondamentales, un modèle organisationnel temporaire, une philosophie de rémunération, des principes d'opération, des politiques et procédures sur les ressources humaines, un régime d'avantages sociaux ainsi qu'une stratégie de gestion du talent. C'est en s'appuyant sur ce cadre que notre directeur général a commencé à bâtir l'organisme, s'attelant d'abord à des aspects comme le développement des affaires, la stratégie, l'évaluation et l'analyse des investissements, et les services à l'investissement.

Une recherche de cadres a également été lancée pour pourvoir les postes clés dans l'équipe des cadres supérieurs, puis l'embauche a commencé.

Par ailleurs, dans un souci de collaboration, nous avons commencé à tisser des relations solides et positives avec notre agent négociateur.

Services généraux

Le directeur général a recruté une équipe chargée des services organisationnels, qui a créé des processus de soutien et des systèmes administratifs complets relativement aux finances, à la rémunération, aux affaires juridiques, aux ressources humaines et à d'autres fonctions administratives.

Veille stratégique et analytique

Cette année, l'organisme a fait l'acquisition de nouveaux outils d'analytique sophistiqués et mis au point des capacités d'évaluation et de modélisation. Il est essentiel de procéder avec rigueur et méthode dans nos activités d'analyse et de modélisation si l'on veut cibler et obtenir des investissements qui permettront de développer les chaînes d'approvisionnement, de créer des emplois en aval et d'attirer plus d'investissements.

Cibles et mesures de rendement

De grandes priorités stratégiques ainsi que des cibles et mesures de rendement globales ont été mises au point et intégrées au plan d'activités 2022-2027 de l'organisme. Dans la prochaine année, des indicateurs de la satisfaction des investisseurs, des partenaires et des employés seront élaborés.

Contrôles internes

L'organisme s'est doté de contrôles internes qui fournissent une assurance raisonnable en ce qui concerne la fiabilité des rapports financiers, l'objectif étant de protéger les actifs d'Investissements Ontario et de gérer ses passifs. Voici ce que comprennent les contrôles internes :

- Planification globale des activités;
- Formation sur les politiques et les procédures régissant la conduite de l'organisme et la gestion du risque;
- Répartition des tâches;
- Délégation responsable des pouvoirs et responsabilisation personnelle;
- Tenue et rétention de dossiers détaillés;
- Sélection et formation rigoureuses du personnel.

QUAND INVESTISSEMENT CONSENTI RIME AVEC INVESTISSEMENT OBTENU

HISTOIRE DE RÉUSSITE

Le Fonds pour Investissements Ontario accordera un prêt pouvant atteindre 40 M\$ à OmniaBio pour le lancement d'un nouveau projet de bioproduction. Ce projet profitera à un vaste éventail d'entreprises de traitements cellulaires et génétiques grâce à l'offre de services pour le développement de processus et la production clinique/commerciale.

Chef de file en médecine

Les traitements cellulaires et génétiques sont à l'avant-plan de l'innovation médicale : ils pourraient guérir, et pas seulement traiter, beaucoup de types de cancer, les maladies cardiovasculaires, la maladie du Parkinson et le diabète. Ces traitements peuvent être adaptés au patient et lui apporter des bienfaits thérapeutiques jamais vus en médecine traditionnelle.

Chaîne d'approvisionnement renforcée

OmniaBio bâtira les installations de fabrication nécessaires pour que les entreprises de traitements cellulaires et génétiques canadiennes restent ici. Ainsi, nous pourrons garder la propriété intellectuelle, l'expertise technique, les talents et les emplois spécialisés en Ontario.

590 M\$

VALEUR DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
EN ONTARIO

274

NOUVEAUX EMPLOIS

451

EMPLOIS MAINTENUS

38

INVESTISSEURS SERVIS

5

LETTRES D'INTENTION REMISES

3

NOUVELLES ENTENTES
D'INVESTISSEMENT

ANCRÉ DANS DE SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

La structure de responsabilisation d'Investissements Ontario remonte à la création de l'organisme, le 8 juillet 2020, en vertu d'un règlement pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* de l'Ontario; elle est restée en vigueur sous le régime de la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario*, qui a pris effet le 27 avril 2021.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Établi à titre d'organisme opérationnel, Investissements Ontario a un conseil d'administration de 13 membres qui relève du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et, par l'entremise de ce ministre, de l'Assemblée législative de l'Ontario. Le premier conseil d'administration s'est rencontré pour la première fois le 6 avril 2021.

Les membres du conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, conformément à la *Directive concernant les organismes et les nominations* et aux procédures du Secrétariat des nominations du gouvernement de l'Ontario. Le président est nommé par le ministre, et le vice-président, par le ministre sur recommandation du président.

Pour aider le ministre à recommander la nomination des autres membres du conseil d'administration, ce dernier a créé une matrice de compétences, à partir de laquelle il s'est lui-même évalué. Cette matrice énonce les compétences et l'expérience pertinentes par rapport au mandat de l'organisme.

Le conseil d'administration d'Investissements Ontario assume plusieurs responsabilités, dont les suivantes :

- Gouvernance et intendance globales de l'organisme;
- Surveillance de la gestion d'Investissements Ontario;
- Évaluation et recommandation de possibilités d'investissement stratégique, y compris les contributions du Fonds pour Investissements Ontario.

Le conseil a instauré deux règlements internes. Le premier régit le déroulement habituel des affaires de l'organisme. On y trouve des dispositions liées au code de déontologie, aux conflits d'intérêts, aux responsabilités des membres et des dirigeants, aux

délégations et au déroulement des réunions. Le deuxième porte sur les activités bancaires et les emprunts.

COMITÉS DU CONSEIL

Pour mieux remplir ses responsabilités, le conseil d'administration a mis en place les trois comités ci-dessous.

1. **Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques** : Garantit l'intégrité des états financiers, des rapports financiers et des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque. Examine le budget de l'organisme et en recommande l'approbation au conseil, assure un suivi budgétaire et surveille les vérifications indépendantes.
2. **Comité de la gouvernance et des ressources humaines** : Veille au respect des principes de gouvernance saine et à la formation continue des membres du conseil. Surveille les enjeux liés aux ressources humaines et à la rémunération (santé et sécurité au travail, recrutement de talents, développement du leadership, etc.) et formule des recommandations en la matière.
3. **Comité d'examen en matière d'investissements** : Examine la diligence raisonnable et les recommandations de soutien financier concernant d'éventuels projets d'investissement. Surveille le processus d'évaluation des investissements, dont les critères d'évaluation des projets, les processus et les procédures pour gérer les risques et négocier les modalités.

LETTRE DE MANDAT

Le ministre rédige tous les ans une lettre de mandat établissant les priorités pour l'organisme. Pour 2021-2022 et 2022-2023, il a rédigé en octobre 2021 une seule lettre de mandat. Le conseil d'administration a rempli toutes les priorités établies pour 2021-2022, notamment les suivantes :

- Bâtir l'équipe dans le cadre organisationnel approuvé;
- Opérationnaliser l'organisme;
- Mettre au point les principaux documents de gouvernance avec le ministère, notamment le protocole d'entente et l'entente de paiement de transfert;
- Collaborer avec le ministère à l'élaboration de processus qui simplifieront et amélioreront l'expérience des investisseurs.

PROTOCOLE D'ENTENTE

Investissements Ontario a conclu avec le ministre un protocole d'entente établissant les relations de responsabilisation entre l'organisme et le ministère, et entre le conseil d'administration, la présidente, le directeur général et le ministre. La note de service a été signée par le ministre et la présidente du conseil le 13 décembre 2021. Elle a été publiée sur le site Web de l'organisme.

GESTION DES RISQUES LIÉS À LA CRÉATION DE L'ORGANISME

Les risques typiques qui se présentent lorsqu'un nouvel organisme est créé ont rapidement été établis par le personnel ministériel, le conseil d'administration et l'équipe de direction de l'organisme. Parmi ces risques, certains ont été amplifiés par des facteurs externes comme la pandémie de COVID-19, les élections provinciales qui s'en venaient et les circonstances relatives au recrutement et à la disponibilité de la main-d'œuvre. Des mesures proactives ont été adoptées pour surveiller et atténuer ces risques et leurs répercussions potentielles.

Risque	Stratégies d'atténuation adoptées
Recrutement des talents: Impossibilité de pourvoir les postes clés rapidement à cause de la capacité en matière de ressources humaines, de la structure salariale, des négociations relatives aux relations de travail, de la demande sur le marché, du statut intérimaire du directeur général, etc.	• Embaucher une firme de recrutement de cadres. • Nommer un directeur général permanent. • Former une équipe des ressources humaines par intérim ayant de l'expérience dans la création de nouveaux organismes provinciaux et la gestion des relations de travail associées. • Confier les fonctions administratives essentielles à des tiers externes.
Capacité de bâtir : Difficulté d'instaurer un organisme tout en accordant des investissements, et d'exercer ses activités dans un environnement de travail en changement constant et dans un contexte pandémique sans précédent.	• Nommer rapidement un directeur général par intérim. • Nommer un conseil de chefs d'entreprise chevronnés pour : • gouverner les activités jusqu'à la nomination d'un directeur général;

- donner des conseils et du soutien au directeur général nommé.

Le conseil d'administration et le directeur général ont également déterminé les éventuels risques auxquels l'organisme s'exposera en prenant de l'expansion et en commençant à attirer des investissements. Pour pouvoir reconnaître et traiter les points faibles facilement et de façon objective, l'organisme a investi dans : des bases de données sur le marché; un logiciel de gestion des relations avec la clientèle; et des consultations avec des intervenants externes et dirigées par le directeur général.

RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des activités dont le présent rapport fait état sont ceux de la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, soit la première année d'activité complète d'Investissements Ontario. L'organisme a reçu un montant de 3 598 685 \$ du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et généré un excédent d'exploitation d'environ 1 097 371 \$. Ses frais d'administration ont atteint 2 508 623 \$; cela comprend un montant de service ponctuel de 464 109 \$. Au 31 mars 2022, l'organisme comptait un petit effectif de 10 personnes. Avant la formation du conseil d'administration et la toute première réunion de ce dernier, le 6 avril 2021, le travail de constitution et de mise en place de l'organisme était effectué par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

Pour consulter le rapport sans réserve de l'auditeur indépendant sur l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et pour la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021, aller à l'annexe B. Les états financiers audités pour la même période se trouvent à l'annexe C.

REGARD VERS L'AVENIR

Nul doute qu'avec les mesures adoptées par le conseil d'administration et la direction de l'organisme dans la dernière année, de même qu'avec l'appui colossal du ministère, Investissements Ontario dispose de bases solides pour accroître sa capacité à attirer, à

bien mobiliser et à obtenir des investissements durables en Ontario. Ci-dessous, vous trouverez nos priorités pour l'avenir.

Offrir une expérience exceptionnelle aux investisseurs, dont :

- une expérience simplifiée se distinguant par un point de contact unique;
- de précieuses connaissances sur les secteurs, fournies par des équipes du développement des affaires ingénieuses et axées sur des solutions, qui connaissent bien les modèles d'affaires, les chaînes de valeur et les écosystèmes numériques propres aux secteurs.

Obtenir des investissements ayant une grande valeur stratégique et propres à générer des retombées économiques, en :

- procédant à des analyses et à une modélisation rigoureuses et méthodiques pour favoriser les investissements propres à générer les retombées stratégiques ou économiques les plus importantes;
- bâtissant des relations avec des investisseurs qui permettront d'arriver à des solutions concurrentielles et personnalisées pour répondre à leurs besoins et à leurs inquiétudes en matière d'investissement.

Établir des partenariats stratégiques pour :

- créer des solutions axées sur le client, en collaboration avec des organismes de développement économique municipaux, régionaux et fédéraux;
- mieux faire connaître les propositions de valeur régionales.

Bâtir un organisme hautement efficace doté :

- d'employés talentueux, compétents, inspirés et dévoués qui ont une approche axée sur la clientèle et qui sont outillés pour générer des résultats extraordinaires;
- des outils, des procédés analytiques, des ressources et des solutions numériques qui assureront une collaboration efficace et efficiente avec les investisseurs.

COORDONNÉES

Pour toute question d'ordre général ou autre, veuillez communiquer avec Gabriella Siciliano d'Investissements Ontario aux coordonnées suivantes :

Investissements Ontario

Courriel : gabriella.siciliano@InvestOntario.ca

Site Web : www.investontario.ca/fr

ANNEXE A : RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE



Investissements Ontario
250, rue Yonge, 35^e étage
Toronto (Ontario), Canada
M5B 2L7

Investissements Ontario

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période s'étant terminée le 31 mars 2021

Responsabilité en matière de rapports financiers

Les états financiers d'Investissements Ontario ci-joints, dont la responsabilité incombe à la direction, ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La production d'états financiers doit nécessairement se faire sur la base d'estimations budgétaires fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque des opérations touchant la période comptable en cours ne peuvent pas être menées à terme avec certitude dans ladite période. Ces états financiers ont été préparés comme il se doit, dans le respect du seuil raisonnable d'importance relative et à la lumière de l'information qui était disponible en date du 28 juin 2022.

La direction est responsable d'assurer la probité des états financiers. Elle dispose d'un système de contrôles internes conçu pour assurer, dans une mesure raisonnable, la sauvegarde des actifs et l'accès à des données financières fiables au moment voulu. Le système comprend des politiques et des procédures formelles, ainsi qu'une structure organisationnelle permettant une délégation de pouvoir et un partage des responsabilités appropriés.

Le conseil d'administration, par l'entremise du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques, doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Ce comité, composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas des employés ni des dirigeants d'Investissements Ontario, rencontre régulièrement la direction et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario pour s'assurer qu'ils honorent leurs responsabilités respectives.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice consiste à exprimer une opinion quant à la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Son rapport décrit la portée de son examen et expose son opinion.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Trevor Dauphinee', positioned above a horizontal line.

Trevor Dauphinee

Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alicia Yurichuk', positioned above a horizontal line.

Alicia Yurichuk, ACP, CGA

Directrice des finances

ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Investissements Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Investissements Ontario, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et pour la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle d'Investissements Ontario au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et pour la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mes audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'Investissements Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Investissements Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Investissements Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre

son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements Ontario à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mes audits.

Toronto (Ontario)

Le 28 juin 2022

La vérificatrice générale,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

ANNEXE C : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Investissements Ontario

États de la situation financière

Au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021

	2022	2021
Actifs financiers		
Encaisse	2 300 083 \$	- \$
Intérêts à recevoir	1 309	-
	2 301 392	-
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	450 244	-
Dette envers la province de l'Ontario (note 5)	992 432	-
Actifs financiers nets	858 716	-
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 6)	232 655	-
	232 655	-
Excédent accumulé	1 091 371 \$	- \$

Éventualité (note 10)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Présidence du conseil d'administration



Présidence du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Investissements Ontario

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

	Budget 31 mars 2022 (note 11)	31 mars 2022	8 juillet 2020 au 31 mars 2021 (note 8)
Recettes			
Paielements de transfert – Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	4 640 680 \$	3 598 685 \$	- \$
Produits d'intérêts	-	1 309	-
	4 640 680	3 599 994	-
Charges (note 8)			
Salaires et avantages sociaux (note 7)	2 261 042 \$	1 763 049 \$	- \$
Fournitures et matériel	42 292	4 358	-
Transport et communications	83 770	14 921	-
Services	2 216 076	724 031	-
Marketing	37 500	2 264	-
	4 640 680	2 508 623	-
Excédent d'exploitation annuel	-	1 097 371 \$	-
Excédent accumulé au début de l'exercice	-	-	-
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	-\$	1 091 371 \$	- \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

État de l'évolution des actifs financiers nets

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

	Budget 31 mars 2022 (note 10)	31 mars 2022	8 juillet 2020 au 31 mars 2021
Excédent d'exploitation annuel	- \$	1 091 371 \$	- \$
Charges payées d'avance	-	(232 655 \$)	-
Augmentation des actifs financiers nets	-	858 716	-
Actifs financiers nets au début de l'exercice	-	-	-
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	- \$	858 716 \$	- \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

	31 mars 2022	8 juillet 2020 au 31 mars 2021
Opérations d'exploitation		
Excédent d'exploitation annuel	1 091 371 \$	- \$
	1 091 371 \$	-
Variation des fonds de roulement hors trésorerie		
Intérêts à recevoir	(1 309 \$)	-
Comptes créditeurs et charges à payer	450 244	-
Dette envers la province de l'Ontario	992 432	-
Charges payées d'avance	(232 655 \$)	-
	1 208 712	-
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	2 300 083 \$	-
Augmentation nette de l'encaisse	2 300 083 \$	-
Encaisse au début de l'exercice	-	-
Encaisse à la fin de l'exercice	2 300 083 \$	- \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

1. Nature de l'organisme

Investissements Ontario (la « Société ») a été créée le 8 juillet 2020 aux termes du Règlement de l'Ontario 357/20, pris en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*, L.R.O. 1990, chap. D.10 (Ontario). Depuis le 27 avril 2021, la Société est régie par la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario* (la « Loi »).

La Loi confère à la Société les objets suivants :

- Obtenir du secteur privé des investissements commerciaux et de capitaux stratégiques qui appuient le développement économique, la résilience et la création d'emplois en Ontario, notamment en fournissant une aide financière et des stimulants destinés à promouvoir la compétitivité économique générale et la croissance de l'Ontario;
- Mener d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les politiques ou les directives émanant du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») ou énoncées dans un accord conclu avec ce dernier.
- Recevoir des éléments d'actif ou s'en occuper, notamment les détenir, les placer ou les vendre afin de réaliser ses objets.

Les membres du premier conseil d'administration de la Société ont été nommés le 18 mars 2021 et se sont réunis officiellement pour la première fois le 6 avril 2021. Avant cette dernière date, la Société était gérée et exploitée par le ministère.

La Société est dispensée de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Le Fonds pour Investissements Ontario

Dans son budget de 2021, le gouvernement de l'Ontario s'était engagé à investir 400 millions de dollars sur quatre ans dans la création du Fonds pour Investissements Ontario, dans le but de soutenir la Société et d'encourager les investissements dans les secteurs clés que sont la fabrication de pointe, les technologies et les sciences de la vie. Dans le budget, on précise que la Société doit : a) s'appuyer sur un processus d'évaluation avancé pour choisir les projets de grande valeur aux fins d'investissement et b) offrir son expertise et des services opportuns et adaptables aux investisseurs, notamment des renseignements sur l'aide financière disponible, du soutien en matière de talents, des conseils et des services de guide-expert.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

C'est le ministère qui détient les pouvoirs d'administration, d'affectation et de décision à l'égard du Fonds pour Investissements Ontario. Étant sous la tutelle du ministère, le Fonds ne figure pas dans les états de la situation financière ci-joints. Le conseil d'administration de la Société ne fait que présenter des recommandations au ministère concernant les investissements du Fonds pour Investissements Ontario.

3. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les principales conventions comptables sur lesquelles ils se basent sont résumées ci-dessous.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les événements ayant généré ces recettes, comme il est expliqué plus bas. Toutes les recettes sont enregistrées au fur et à mesure qu'elles sont générées.

Les fonds transférés par le ministère sont comptabilisés comme des paiements de transfert.

Le ministère finance les activités d'exploitation de la Société. Les fonds transférés par le ministère sont comptabilisés en tant que recettes dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les conditions de transfert donnent lieu à une obligation répondant à la définition d'un passif. Le cas échéant, les fonds ministériels sont plutôt enregistrés à titre de produits constatés d'avance ou dans les comptes créditeurs. Une fois les passifs réglés, ces fonds sont comptabilisés en tant que recettes dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Produits d'intérêts

Un produit d'intérêts est constaté au moment où il est généré.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

c) Charges

Les charges sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Le coût des biens consommés et des services reçus au cours de l'exercice est porté aux charges.

d) Charges payées d'avance

Ces sommes, qui comprennent les dépenses en services, sont comptabilisées à titre de charges dans les périodes où la Société prévoit en bénéficier.

e) Opérations entre parties apparentées

Les opérations entre parties apparentées sont évaluées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire la contrepartie déterminée et convenue entre les parties apparentées.

f) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit. L'encaisse est comptabilisée au coût et, comme le risque de fluctuation est négligeable, sa valeur comptable correspond approximativement à sa juste valeur. Les intérêts à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer sont également comptabilisés au coût.

g) Régimes de retraite des employés

Les employés à temps plein de la Société participent au Régime de retraite des fonctionnaires, le régime de retraite à prestations déterminées des employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. C'est la province de l'Ontario qui, étant l'unique promoteur du régime, détermine les cotisations annuelles de la Société à l'égard du régime. Les gains et les pertes établis selon les évaluations actuarielles prévues par la loi n'entrent pas dans les actifs et passifs de la Société, puisque c'est au promoteur – et Investissements Ontario n'en est pas un – qu'il incombe d'assurer la viabilité financière du régime de retraite. Les cotisations de la Société sont comptabilisées comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, c'est-à-dire qu'elles sont constatées à titre de charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

h) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui auront une incidence sur les montants à présenter au titre des actifs et des passifs, des passifs éventuels à la date des états financiers et des

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

recettes et charges enregistrées durant l'exercice. Sont notamment visées par ces estimations et hypothèses les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

4. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs correspondent aux opérations commerciales habituelles auprès de fournisseurs tiers. Les charges à payer renvoient aux salaires et avantages sociaux.

	2022	2021
Comptes créditeurs	313 376 \$	- \$
Charges à payer	136 868	-
Total	450 244 \$	- \$

5. Dette envers la province de l'Ontario

Il s'agit des montants que la Société doit payer au ministère. Au cours de l'exercice financier de 2022, ce dernier a engagé des dépenses totalisant 2 262 518 \$ (2021 – nul) au nom de la Société, desquelles 1 270 086 \$ lui ont été remboursés (2021 – nul). Les variations à ce poste pour la période de 2021 et l'exercice de 2022 sont présentées ci-dessous.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Factures reçues	2 262 518	-
Montant remboursé	(1 270 086 \$)	-
Solde à la fin de l'exercice	992 432 \$	- \$

6. Charges payées d'avance

	2022	2021
Abonnements et licences	198 337 \$	- \$
Autres	34 318	-

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

Total	232 655 \$	- \$
-------	------------	------

7. Avantages sociaux futurs

Tout le personnel de la Société peut adhérer au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime à prestations déterminées. Les employés mutés de la fonction publique de l'Ontario à la Société peuvent continuer d'y participer. Investissements Ontario (l'employeur) verse des cotisations complémentaires égales à 100 % de celles des employés. Ceux-ci peuvent verser en cotisations 7,4 % de leur salaire annuel jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP), et 10,5 % de leur salaire annuel au-delà du MGAP. Pour l'exercice 2022, des cotisations de 4 103 \$ (2021 – nul) au régime de retraite sont comptabilisées au poste « Salaires et avantages sociaux » de l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

De plus, au cours du même exercice, le ministère a affecté des employés à une unité (au sein du Bureau du sous-ministre) consacrée à Investissements Ontario. Les coûts liés à la participation de ces employés au régime de retraite sont assumés par la province et ne sont donc pas comptabilisés dans les présents états financiers.

8. Opérations entre parties apparentées

Au cours de l'exercice de 2022, le ministère a fourni des employés détachés, des biens et des services à la Société en vue de la soutenir dans ses activités.

- Le salaire et les coûts associés aux avantages sociaux (sauf ceux afférents au régime de retraite, comme l'indique la note 7) des employés détachés recouverts par le ministère totalisent 1 226 836 \$ (2021 – nul). Ils sont comptabilisés au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.
- Un montant totalisant 24 366 \$ (2021 – nul) pour des biens et services a été recouvré au coût par le ministère. Ils sont comptabilisés aux postes « Fournitures et matériel », « Transport et communications » et « Services » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé

De plus, les biens et services suivants ont été fournis gratuitement à la Société; ils ne figurent donc pas dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

- Certaines charges engagées par la Société – d'une part pour l'hébergement, et de l'autre pour le matériel informatique et les licences de logiciel – ont été absorbées par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

consommateurs et le Secrétariat du Conseil du Trésor, respectivement. Ces charges totalisent 72 757 \$ (2021 – nul).

- Le ministère a fourni des services consultatifs en matière de finance, de ressources humaines, de site web, de médias sociaux et d'autres questions organisationnelles.
- Le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs s'est occupé de la gestion de la paie et des paiements.

Avant la formation officielle du conseil d'administration le 6 avril 2021, la Société était administrée par le ministère. Elle n'avait pas d'employés et n'avait pas effectué d'opérations.

- Le ministère a engagé des charges d'établissement de 66 103 \$. De plus, le salaire et les coûts liés aux avantages sociaux des employés ministériels affectés à l'établissement de la Société se sont élevés à 62 427 \$. Cette somme a été absorbée par le ministère et ne figure donc pas dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

La dette envers la province de l'Ontario comprend les montants dus par la Société au ministère (voir la note 5).

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société soit incapable de respecter ses engagements de trésorerie en temps voulu. Comme c'est le ministère qui finance intégralement ses activités d'exploitation, la Société est très peu exposée à ce type de risque. Pour l'atténuer, elle établit des prévisions d'encaisse et des rapports périodiques destinés au ministère. Les charges à payer à la fin de la période doivent être réglées au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

b) Risque de marché

Le risque de marché auquel est exposée la Société correspond au risque de taux d'intérêt, soit la possibilité de perte financière découlant de la variation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. La Société est très peu exposée à ce type de risque en ce qui concerne les comptes bancaires portant intérêt qu'elle détient.

10. Éventualité

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et la période du 8 juillet 2020 au 31 mars 2021

Conformément à l'entente de financement établie entre la Société et le ministère, le financement ministériel excédentaire doit être soit remboursé ou alloué à une période subséquente. Au 31 mars 2022, la direction n'avait été informée d'aucun remboursement potentiel.

11. Budget

Avant le 6 avril 2021, la Société était gérée et exploitée par le ministère. Par conséquent, aucun budget n'a été établi pour la période s'étant terminée en 2021.

ANNEXE D: MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elyse Allan

Postes : Présidente du conseil et membre d'office de tous les comités

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 90 000 \$

Andrew MacLeod

Postes : Vice-président du conseil et président du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an.

Rémunération : 4 000 \$

Anna Barrett

Postes : Membre du conseil et présidente du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an.

Rémunération : 4 200 \$

Janet Ecker

Postes : Membre du conseil et présidente du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 6 600 \$

Ajay Virmani

Postes : Membre du conseil et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an.

Rémunération : 4 000 \$

Carmine Nigro

Postes : Membre du conseil et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : renonciation

Carolynne Watts

Postes : Membre du conseil et du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Mandat : Nomination en mars 2022 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : 0 \$

Cecil Hawkins

Postes : Ancienne membre du conseil

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an

Rémunération : renonciation

Ernie Eves

Postes : Membre du conseil, ancien membre du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques, et membre du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 4 000 \$

Gadi Mayman

Postes : Membre du conseil, ancien membre du Comité de la gouvernance et des ressources humaines, et membre du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an.

Rémunération : 0 \$

Jamie Wallace

Postes : Membre du conseil et du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an.

Rémunération : renonciation

Joseph Mancinelli

Postes : Membre du conseil et membre du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : renonciation

Karen Sparks

Postes : Membre du conseil et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nomination en mars 2022 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : 0 \$